



Programme de surveillance de la paratuberculose dans les élevages de petits ruminants

DESCRIPTION

Le Programme de surveillance de la paratuberculose dans les élevages de petits ruminants vise à soutenir la mise en place d'une stratégie de contrôle de la paratuberculose dans les troupeaux ovins et caprins. Pour permettre une surveillance passive rehaussée et favoriser l'assainissement des troupeaux, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) assume 50 % du coût des analyses moléculaires (qui sont privilégiées) et sérologiques pour le dépistage de l'infection

Les échantillons sont soumis par le médecin vétérinaire praticien en fonction de la situation clinique dans l'élevage et de la démarche d'assainissement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être jugé admissible au programme, le troupeau doit correspondre à l'une ou l'autre des situations suivantes :

- troupeau dont le statut doit être déterminé (statut inconnu);
- troupeau dont le statut est suspect ou qui est reconnu infecté **et** pour lequel une stratégie d'assainissement est envisagée.

PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENT ET D'ENVOI

Échantillons et quantité à prélever

Prélèvements pour la PCR

Fèces fraîches : prélever des fèces (un échantillon d'au moins 10 grammes, soit l'équivalent d'une balle de golf ou de 10 petits crottins) chez un animal vivant.

Les échantillons de fèces doivent être déposés dans un contenant stérile (par exemple, un pot d'urine) bien identifié. Utiliser un contenant par individu. Si des échantillons composites (pools) sont désirés, ils seront effectués par le laboratoire. Spécifier les individus à inclure dans chaque « pool » sur la demande d'analyse.

Sérologie : prélever du sang dans un tube sec.

Échantillons à éviter ou non acceptés

Les échantillons soumis dans des gants de fouille ne seront pas analysés.

Ne pas mettre les fèces directement dans un sac de plastique refermable (risque de fuite et de contamination croisée).

Conservation des échantillons avant l'expédition

Conservé les échantillons au réfrigérateur. Ne pas congeler les échantillons pour la PCR.

Conditionnement et expédition des échantillons

Il est possible de venir porter les échantillons directement au Laboratoire de santé animale de **Saint-Hyacinthe** ou d'utiliser le service de messagerie Dicom Express. Cocher « Port dû » sur le connaissance.

Les échantillons acheminés au Laboratoire de santé animale du MAPAQ à Québec seront

transférés au laboratoire de Saint-Hyacinthe pour analyse.

Seuls les échantillons reçus au Laboratoire de santé animale du MAPAQ seront acceptés dans le cadre de ce programme.

Les échantillons doivent être expédiés moins de 24 heures suivant le prélèvement.

Les échantillons doivent toujours être gardés au frais durant le transport.

Jours d'expédition au laboratoire

Du lundi au jeudi avant 16 h 00 (si les échantillons sont apportés directement au laboratoire, il est également possible de venir le vendredi, avant 16 h 00).

Formulaire à expédier avec les échantillons

Remplir le formulaire de demande d'analyse du MAPAQ en y inscrivant le renseignement suivant : « 0239 – paratuberculose petits ruminants ».

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Formulairedemandedanalyses.pdf>

Coordonnées de la personne responsable du programme

Pour toute question relative aux critères d'admissibilité, communiquer avec :

Dre Marie-Eve Brochu-Morin, responsable du Réseau des petits ruminants

Téléphone : 418 380-2100, poste 3123, ou 1 844 ANIMAUX

Courriel : marie-eve.morin@mapaq.gouv.qc.ca

Pour toute question relative aux échantillons ou à l'interprétation des résultats, communiquer avec le Laboratoire de santé animale, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Coordonnées et adresse de livraison

Laboratoire de santé animale (Saint-Hyacinthe) au Complexe de diagnostic et d'épidémiologie vétérinaires du Québec

3220, rue Sicotte

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Téléphone : 450 778-6542, poste 5810

Sans frais : 1 855 802-2329

Télécopieur : 450 778-6535

Courriel : LSA.SHY@mapaq.gouv.qc.ca